



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du commerce international

CIIT • NUMÉRO 059 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 23 février 2017

Président

L'honorable Mark Eyking

Comité permanent du commerce international

Le jeudi 23 février 2017

• (1520)

[Traduction]

Le président (L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)): Bonjour tout le monde.

Votre Excellence, je vous souhaite de nouveau la bienvenue. C'est la deuxième fois que vous comparez devant notre comité.

Comme vous le savez, notre comité est très occupé. Au cours de la dernière année, nous nous sommes penchés sur l'accord avec l'Europe, et nous en examinons un autre, avec l'Ukraine. De toute évidence, vous êtes au courant de notre étude sur le Partenariat transpacifique.

Les choses ont changé un peu au cours des derniers mois. Vous avez très bien exprimé le point de vue de votre pays la dernière fois que vous étiez ici, en octobre, je crois. Nous vous accueillons de nouveau étant donné que vous avez peut-être maintenant une vision différente des choses. Nous voulons que vous nous fassiez part de vos idées et de certains conseils que vous pourriez nous donner pour l'avenir.

Merci d'avoir fait venir votre équipe de soutien avec vous. Nous sommes heureux de les accueillir.

Vous avez la parole, Votre Excellence. Prenez tout le temps que vous voulez.

[Français]

Son Excellence monsieur Kenjiro Monji (ambassadeur du Japon au Canada, Ambassade du Japon): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

À titre d'ambassadeur du Japon, je suis ravi de m'exprimer dans le cadre des consultations publiques du Comité du commerce international de la Chambre des communes au sujet de l'accord du Partenariat transpacifique, et ce, pour une deuxième fois. J'aimerais profiter de l'occasion pour expliquer la façon dont le Japon conçoit le PTP et ses relations économiques avec le Canada.

Depuis ma première comparution devant le Comité le 27 octobre dernier, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, comme vous l'avez mentionné.

Au Japon, la Diète a approuvé la conclusion du PTP le 9 décembre 2016 et a adopté la législation correspondante. Le 20 janvier — les décrets et ordonnances ministériels ayant été pris —, le gouvernement du Japon a avisé le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, responsable de l'administration du PTP, que son pays avait mené à bien toutes les procédures nécessaires.

Le même jour, M. Trump est officiellement entré en fonction à titre de président des États-Unis et, le 30 janvier, les États-Unis ont informé les 11 autres pays signataires, y compris le Japon, qu'ils se retiraient du PTP. Le PTP ne peut pas entrer en vigueur sans les

États-Unis. Ainsi, à l'heure actuelle, on peut affirmer que sa concrétisation est devenue complexe.

Le 27 octobre dernier, j'ai fait valoir au Comité l'importance du PTP en quatre points. Tout d'abord, le PTP constitue un accord de libre-échange sans précédent compte tenu de son ampleur et de l'excellence de ses normes. Deuxièmement, il rend le marché japonais beaucoup plus attrayant pour les exportateurs et les investisseurs canadiens. Troisièmement, le PTP est ouvert, ce qui veut dire que tout pays ou territoire douanier, dans la mesure où il peut respecter les hautes normes fixées, est le bienvenu. Quatrièmement, le PTP est plus qu'un gigantesque accord de libre-échange: il constitue un accord stratégique qui réunit des pays partageant des valeurs fondamentales, comme la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

La valeur économique et stratégique du PTP est toujours la même. Tout régime de libre-échange fondé sur la liberté et le respect de règles communes et équitables constitue une source de croissance pour l'économie mondiale. Il est extrêmement important de préserver les composantes du PTP pour stimuler le développement économique du Japon, du Canada et des autres pays signataires.

Le Japon entend donc s'armer de patience pour faire valoir aux États-Unis toute la valeur économique et stratégique du PTP. Il maintiendra dans différents cadres ses liens étroits avec les pays concernés, dont le Canada, dans le but d'élaborer des règles de haut niveau en matière de commerce et d'investissement. J'ai bon espoir que, pendant ce temps, le gouvernement du Canada poursuivra ses consultations sur le PTP.

Le 10 février, le premier ministre Abe et le président Trump ont tenu leur première réunion au sommet. En ce qui concerne le PTP, nous aimerions expliquer la position du Japon en nous référant à l'issue de cette réunion. Voici une partie de la déclaration commune des deux dirigeants:

[Les deux dirigeants] ont souligné qu'ils maintenaient leur plein engagement à l'égard du renforcement des relations économiques entre les deux pays et dans toute la région, conformément aux règles du commerce libre et équitable. À cette fin, les deux pays entendent établir des normes élevées en matière d'échanges commerciaux et d'investissements, réduire les obstacles au commerce et stimuler les possibilités de croissance économique et de création d'emploi dans l'Asie-Pacifique.

Les États-Unis et le Japon ont réitéré l'importance de renforcer leurs relations commerciales et de stimuler les investissements ainsi que de poursuivre leurs efforts pour promouvoir les échanges, la croissance économique et l'adoption de normes élevées dans toute la région de l'Asie-Pacifique. À la lumière du retrait des États-Unis du Partenariat transpacifique, les dirigeants se sont engagés à explorer les moyens privilégiés d'atteindre leurs objectifs communs. Les deux pays tiendront des discussions afin d'établir un cadre bilatéral, et le Japon poursuivra ses initiatives régionales et ses progrès dans la région.

Les deux dirigeants souhaitent établir un dialogue économique entre leur pays respectif pour approfondir les perspectives.

Les initiatives en cours dont il est question dans la déclaration comprennent le PTP, bien entendu. Le premier ministre Abe a fait valoir au président Trump, avec le plus grand soin, toute la valeur économique et stratégique que revêt le PTP.

Par ailleurs, le Japon croit qu'il nous faut préserver les éléments avantageux du PTP, qui sont le fruit de longues et difficiles négociations. Nous devrions aussi diffuser, dans toute la région de l'Asie-Pacifique, les règles de haut niveau du PTP en matière de commerce et d'investissement.

Lors de leur réunion au sommet, les dirigeants du Japon et des États-Unis ont également convenu d'établir un dialogue économique entre le vice-premier ministre du Japon et le vice-président américain. Ensemble, ils discuteront de politiques économiques, de promotion du commerce et des relations d'investissement des deux pays et de la région de l'Asie-Pacifique, ainsi que de coopération dans la zone économique.

Pour terminer, j'aimerais m'exprimer sur la position du Japon à l'égard de ses relations économiques avec le Canada. Nous jugeons qu'il est important de renforcer les relations entre nos deux pays, et nous espérons approfondir la relation bilatérale dans différents secteurs, comme les échanges commerciaux, les investissements et les échanges entre personnes.

À la réunion au sommet de mai 2016, les dirigeants du Japon et du Canada se sont entendus pour faire progresser leurs relations bilatérales de longue date et pour favoriser une conjoncture de coopération entre nos deux pays. Ils ont aussi convenu de renouveler le comité économique Canada-Japon, mis sur pied en 1976. La réunion du nouveau comité a eu lieu en octobre dernier, et les deux pays ont eu des discussions sur cinq grands dossiers, soit l'infrastructure, l'énergie, la coopération en science et technologie, la stimulation des affaires ainsi que la promotion des investissements, du tourisme et des échanges jeunesse. Comme vous pouvez le constater, les liens intergouvernementaux entre les deux pays n'ont jamais été aussi forts.

Je crois que notre relation bilatérale peut être exploitée encore plus dans le domaine des échanges commerciaux et des investissements. À titre d'exemple, la valeur des échanges commerciaux entre le Canada et le Japon a atteint un sommet en 2008. En investissant de part et d'autre, des hausses sont à prévoir. Nous croyons qu'il faut renforcer nos relations bilatérales grâce à différentes activités à la fois durables et stratégiques. Par exemple, nous pensons que les investissements au Canada peuvent être un atout pour les sociétés japonaises qui veulent promouvoir l'innovation et faire un nouveau pas sur le marché mondial. Dans le but d'attirer les investissements du Japon, il est important de promouvoir la communication de l'information et d'accroître les réseaux humains de différentes façons, notamment par les échanges jeunesse. En outre, nous devons régler les problèmes actuels, surtout en ce qui concerne les visas de travail et les procédures administratives au Canada. Nous avons bon espoir d'approfondir les relations bilatérales entre nos deux pays dans différents domaines.

Au Canada, certains veulent relancer les négociations sur l'accord de partenariat économique Canada-Japon. Nous ne l'avions pas jeté aux oubliettes. Toutefois, le Japon souhaite accorder la priorité à la tenue de discussions serrées sur le PTP avec le Canada. Comme nous l'avons indiqué plus tôt, le Japon s'emploiera, avec toute la patience nécessaire, à faire valoir la valeur économique et stratégique du PTP auprès des États-Unis, tout en encourageant d'autres pays à signer le PTP et en entretenant des discussions étroites avec les pays concernés, y compris le Canada, dans le but de définir de hautes

normes en matière de commerce et d'investissement. Dans le cadre de nos communications, nous nous attendons à avoir différentes discussions sur les relations commerciales entre le Japon et le Canada.

• (1525)

[Français]

Je voudrais terminer en vous remerciant de m'avoir donné cette occasion de prendre encore une fois la parole devant votre comité au sujet du PTP.

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, Votre Excellence. C'était un très bon rapport.

Avant de commencer les échanges avec les députés, j'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Sweet et à M. Sheehan à notre comité. Vous verrez que c'est passionnant et qu'il se passe beaucoup de choses ici.

Nous allons donner cinq minutes aux intervenants des différents partis. Libre à vous de partager votre temps de parole avec un de vos collègues. Si vous avez quelque chose à ajouter par la suite ou une brève question à poser, nous sommes ouverts à cette possibilité.

Nous allons commencer par les conservateurs.

Je pense que M. Ritz prendra les devants. Vous avez cinq minutes.

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur l'ambassadeur, merci de vos réflexions claires et concises. Comme nous en avons discuté au cours de la dernière année, le retrait des États-Unis crée certainement un vide, mais il ne devrait pas nuire au PTP 2.0. Je me réjouis de certains de vos commentaires. Je les ai soulignés, et je vais les passer en revue si j'ai le temps.

L'enjeu ne se limite aucunement au développement d'un modèle semblable au PTP. Je crois que vous avez raison de dire que les aspirations énoncées dans le PTP vont bien au-delà de celles qui figureraient dans un accord bilatéral.

J'aimerais également obtenir votre point de vue sur la géopolitique qui sous-tend cet accord. Depuis le retrait des États-Unis, nous constatons que la Chine cherche davantage à s'imposer dans des pays signataires du PTP maintenant que les Américains ne sont plus là pour maintenir l'équilibre. Je me demande si vous observez la même chose et à quel point il est important que nous poursuivions nos efforts dans ce contexte.

• (1530)

M. Kenjiro Monji: À vrai dire, la valeur du PTP est telle qu'il devrait servir de modèle d'accord de libre échange du XXI^e siècle non seulement en Asie-Pacifique, mais aussi ailleurs dans le monde. Le PTP devrait mener à d'autres négociations dans la région. Il est vrai que nous négocions d'autres ententes, comme le PEIR, le partenariat économique intégral régional, auquel 16 pays participent: 10 pays de l'ANASE ainsi que 6 pays, y compris la Chine, avec lesquels l'ANASE a conclu une entente.

Nous négocions également un accord de libre-échange entre le Japon, la Chine et la Corée du Sud. Comme notre objectif est que 70 % de nos échanges se fassent dans le cadre d'accords de libre-échange, nous accordons beaucoup d'importance au PTP. Cependant, peu importe le dénouement du PTP, nous poursuivons nos propres efforts en ce sens.

Je crois qu'il est également très important pour les États-Unis d'examiner la situation.

L'hon. Gerry Ritz: Au moment où les États-Unis se replient sur eux-mêmes en devenant très protectionnistes, je pense que notre détermination à aller de l'avant avec des pays aux vues similaires incitera l'administration américaine à combler le vide. L'administration subit déjà les pressions de forces intérieures qui font valoir que le pays ne peut pas renoncer à ce genre d'accords multilatéraux.

Qu'on le veuille ou non, nous sommes engagés dans des négociations très intenses et délicates au sujet de l'ALENA. Je sais que les Japonais ont investi des sommes considérables au Canada pour tirer parti de l'accès offert par l'ALENA. Je me demande si vous avez des observations à ce sujet alors que nous nous apprêtons non seulement à conclure le PTP, mais aussi à renégocier l'ALENA. Il pourrait y avoir des problèmes fondamentaux.

M. Kenjiro Monji: Nous ne sommes évidemment pas membres de l'ALENA, mais nos économies sont déjà interreliées et interdépendantes. Nous accorderons donc beaucoup d'attention aux discussions que vous aurez avec les États-Unis et, bien entendu, le Mexique.

J'aimerais entre autres souligner que le premier ministre Abe et le président Trump se sont entendus, lors d'une rencontre, sur l'importance du critère du commerce libre et équitable. Nous allons donc poursuivre nos discussions. Nous espérons renforcer davantage le libre échange ou continuer d'en souligner l'importance tout en nous opposant aux protectionnistes.

L'hon. Gerry Ritz: Dans quelques semaines, une rencontre aura lieu au Chili entre des représentants de pays aux vues similaires, et je sais que le Japon en fera partie. Nous verons d'un bon œil vos observations et votre dynamisme. Nous devons terminer ce que nous avons commencé; nous ne pouvons pas abandonner. Je me réjouis de ce que vous avez dit aujourd'hui et j'ai certainement hâte de discuter davantage avec vous, monsieur l'ambassadeur.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste une minute.

L'hon. Gerry Ritz: Merci.

Le président: Si vous avez une question brève à poser plus tard, nous pourrions l'entendre, mais nous allons maintenant passer aux libéraux.

Monsieur Dhaliwal, vous êtes le premier.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Tout d'abord, bienvenue, Votre Excellence. Comme moi, mon collègue Terry Sheehan et beaucoup d'autres de mes collègues se sont rendus au Japon. Nous tenons à vous remercier, ainsi que le peuple japonais, de l'excellent accueil chaleureux que vous nous avez réservé dans une société comptant parmi les plus civilisées.

Deux sujets ont été abordés. L'un était le PTP et l'autre, la paix et la prospérité dans la région de l'Asie-Pacifique. Ce sont les deux principales questions ayant été soulevées. Au moment de notre rencontre, les représentants japonais n'étaient pas disposés à abandonner le PTP. Ils voulaient aller de l'avant et convaincre le président Trump de signer l'accord.

J'aimerais que vous me disiez si des progrès ont été accomplis dans ces deux dossiers depuis notre passage au Japon.

M. Kenjiro Monji: Bien entendu, comme je l'ai expliqué, nous n'avons pas abandonné le PTP, et nous sommes les chefs de file de la lutte contre le protectionnisme. Si le Japon abandonne, ce sera peut-être la fin. Je pense que le premier ministre Abe est déterminé à

continuer patiemment et sérieusement ses échanges avec les Américains. D'ailleurs, l'administration américaine n'est pas encore complètement formée, et nous ne savons donc pas pour l'instant à quoi ressemblera sa politique commerciale. C'est pourquoi il est important de maintenir la communication avec les États-Unis et les autres pays concernés, les signataires du PTP, pour préserver les éléments du PTP dans sa forme actuelle ou dans une autre. Il est très important de poursuivre la communication avec les autres pays signataires, dont le Canada.

Pour ce qui est de la paix et de la prospérité dans la région de l'Asie-Pacifique, il est également encourageant que la rencontre entre le premier ministre Abe et M. Trump se soit bien déroulée. Une grande partie de la déclaration que nous avons diffusée porte sur la sécurité. Nous sommes heureux que l'importance de l'alliance entre le Japon et les États-Unis ait été fermement reconfirmée au plus haut niveau. Les États-Unis ont réaffirmé leur engagement à protéger le Japon et à assurer une présence dans la région de l'Asie-Pacifique, ce qui est la pierre angulaire de la paix, de la stabilité et de la prospérité dans la région. Nous espérons renforcer cette alliance.

Le Canada est également une nation du Pacifique. J'ai assisté à un grand nombre d'exams, de symposiums et de séminaires portant sur les politiques de défense, et j'ai chaque fois insisté sur l'importance du Canada en matière de sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique. Je suis heureux que le Canada s'apprête cette année à assurer une présence dans la région, en tant que voisin. La coopération en matière de sécurité est une des questions prioritaires sur lesquelles se sont entendus nos deux premiers ministres. Dans ce dossier, nous espérons contribuer ensemble, c'est-à-dire les États-Unis, le Japon et le Canada, à la paix, à la stabilité et à la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique.

● (1535)

M. Sukh Dhaliwal: Merci.

Terry Sheehan, s'il vous plaît.

M. Terry Sheehan (Sault Ste. Marie, Lib.): Merci beaucoup, monsieur Dhaliwal, de partager votre temps de parole avec moi.

Monsieur l'ambassadeur, je suis ravi de vous avoir parmi nous. Merci beaucoup de l'hospitalité dont vous avez fait preuve à maintes reprises.

Comme M. Dhaliwal l'a mentionné, nous avons eu l'occasion de nous rendre au Japon il y a environ un mois. Nous formions un groupe très diversifié de sénateurs et de députés: des conservateurs, des néo-démocrates et des libéraux. Nous avons eu la chance de dialoguer avec les membres de la Diète. J'ai orienté la discussion en distribuant de l'information sur le commerce, et nous avons appris ce matin-là que le président Trump avait signé le décret sur le PTP.

Voici l'une des questions que nous posons, une question qui fait également l'objet de discussions au sein du Comité. Est-il logique que le Japon, pour mener à bien le PTP, amorce également des discussions bilatérales avec le Canada? L'idée était essentiellement de le faire ensemble. Il y a des avantages à discuter ensemble d'une relation bilatérale étant donné que vous êtes notre cinquième partenaire commercial.

Ma deuxième question porte sur les négociations commerciales concernant l'accord intégral régional. On a l'impression que le commencement de ces négociations inciterait également les États-Unis à prendre part au jeu du commerce en étant moins protectionnistes.

Qu'en pensez-vous, monsieur l'ambassadeur?

M. Kenjiro Monji: Le Japon a fait savoir qu'il avait terminé les procédures nationales après l'arrivée de Trump au pouvoir ou à peu près au même moment. Même si les États-Unis se sont retirés du PTP, je crois qu'il est important de procéder à la ratification, car cela indiquera que les autres pays s'engagent très fermement à l'égard du libre-échange.

Si le PTP devait remplacer un cadre existant, de nombreuses discussions auraient lieu, mais à ce moment-ci, il n'y a pas de cadre. Si le PTP n'est pas en vigueur, nous devons créer quelque chose. Or, les éléments et l'esprit du PTP sont encore tellement essentiels. Nous espérons aller jusqu'au bout. En ce sens, le Japon demande aux autres signataires de procéder à la ratification, même après que les États-Unis ont dit qu'ils se retiraient.

Le président: Merci, monsieur l'ambassadeur.

C'est maintenant au tour du NPD.

Madame Ramsey, vous disposez de cinq minutes.

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Votre Excellence, il est formidable que vous comparaisiez à nouveau devant le Comité du commerce. Nous sommes heureux de vous revoir.

Beaucoup de choses ont changé au sujet du PTP et, d'ailleurs, dans le monde également, et je crois comprendre que les pays signataires du PTP souhaitent toujours vivement conclure d'autres accords, maintenant que les États-Unis se sont retirés.

À votre avis, y a-t-il des parties du PTP qui pourraient être améliorées dans le cadre d'un nouvel accord?

• (1540)

M. Kenjiro Monji: À l'heure actuelle, nous espérons continuer à communiquer avec d'autres signataires du PTP. Parallèlement, bien entendu, nous discutons avec les États-Unis. Nous savons que bien des idées sur le PTP actuel ou sur une différente forme de PTP sont avancées au cours des discussions. Je pense que bon nombre d'idées seront exprimées. À l'heure actuelle, nous croyons que nous discuterons de toutes ces possibilités.

Mme Tracey Ramsey: Je crois comprendre que la sécurité alimentaire est très importante pour les gens de votre pays. Au Canada, nous avons des valeurs similaires, dont des idées bien arrêtées sur la défense de nos secteurs soumis à la gestion de l'offre. Comment imaginez-vous un accord de partenariat économique qui respecterait les politiques agricoles de nos deux pays?

M. Kenjiro Monji: Je pense que les négociations bilatérales sur l'APE ont précédé celles sur le PTP. Il y a eu sept rondes, mais puisque les choses ont progressé si rapidement du côté du PTP, nous avons axé nos efforts sur cet accord. Nous espérons toujours poursuivre nos efforts à l'égard du PTP.

Concernant le PTP, nous avons pu nous entendre sur ces éléments, dont ceux qui sont liés à l'agriculture. Tout accord commercial — mais pas nécessairement uniquement les accords commerciaux —, comprend de nombreux éléments, mais il a été accepté de façon globale. Même au Japon, les agriculteurs se sont plaints, mais nous avons décidé d'approuver le PTP avec des lois pertinentes. Bien entendu, cela a inclus l'appui d'agriculteurs dans une certaine mesure. Il appartient à chaque pays de s'occuper de ses citoyens. L'important, c'est que nous estimons que le PTP est un bon accord dans son ensemble, même si des gens s'y sont opposés au pays.

Mme Tracey Ramsey: Le secteur de l'automobile est un autre secteur très important pour les Canadiens. Au Canada, les fabricants et les syndicats sont préoccupés par les barrières non tarifaires qui

font en sorte qu'il est plus difficile pour nous de vendre au Japon des voitures fabriquées au Canada.

À votre avis, comment nos deux pays peuvent-ils collaborer dans cette industrie concernant les barrières non tarifaires?

M. Kenjiro Monji: J'ai parlé du Comité économique, qui a été créé par M. Pierre Trudeau, en 1976, et qui a été réactivé par le premier ministre Abe et M. Trudeau. En octobre dernier, le Comité a tenu sa première réunion dans un format renouvelé, à Ottawa.

J'ai mentionné cinq domaines prioritaires: infrastructure; énergie; coopération dans le secteur des sciences et de la technologie; amélioration du contexte commercial et promotion de l'investissement; et tourisme et programmes d'échange pour les jeunes.

S'il y a des barrières commerciales, il est certainement possible pour les deux gouvernements d'en discuter dans ce cadre.

Mme Tracey Ramsey: Est-il possible, Votre Excellence, de fournir l'information au Comité du commerce? Il serait utile pour nous d'obtenir l'information sur les cinq domaines que vous avez mentionnés et que le Comité économique examine.

M. Kenjiro Monji: Oui, bien sûr.

Nous avons diffusé un communiqué plutôt simple sur ce qu'incluent les cinq domaines.

De plus, j'aimerais souligner l'importance des efforts du secteur privé. En mars de l'an dernier, j'ai participé à la deuxième réunion des Chambres de commerce à Vancouver. Deux réunions du conseil des Chambres de commerce du Japon et du Canada ont eu lieu, dans les deux pays. En avril prochain, il y en aura une troisième, à Sendai, au Japon, cette fois. De nombreuses entreprises canadiennes de même que, bien entendu, des entreprises japonaises y participeront. J'espère pouvoir y assister.

J'espère que ces discussions entre les gouvernements, comme dans le cadre du Comité économique, et également les discussions dans le secteur privé iront de pair de sorte que nous obtenions les meilleurs résultats.

Mme Tracey Ramsey: Merci.

Le président: Il nous reste du temps pour quelques questions brèves, que poseront Mme Lapointe et M. Van Kesteren.

Allez-y, madame Lapointe.

[Français]

Mme Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup, monsieur l'ambassadeur, d'être ici parmi nous aujourd'hui. Je remercie également tous les membres de votre équipe.

J'ai une question à vous poser.

Vous savez que le Canada a signé avec l'Union européenne un accord progressif. Pour votre part, est-ce quelque chose que vous regarderiez?

Vous avez dit un peu plus tôt que le Partenariat transpacifique était un ensemble, un *package* que vous avez pris comme il était. Est-ce que le fait d'avoir une entente qui serait davantage similaire à celle de l'AECG est quelque chose qui pourrait vous intéresser?

• (1545)

[Traduction]

M. Kenjiro Monji: Je vous remercie beaucoup de la question, car j'ai oublié de mentionner que le Japon et l'Union européenne sont en train de négocier un accord de partenariat économique, et les choses progressent. Les choses ont beaucoup avancé l'an dernier, et nous espérons conclure l'accord le plus rapidement possible.

J'ai mentionné l'accord de libre-échange entre le Japon, la Chine et la Corée du Sud, mais un accord de partenariat économique entre le Japon et l'Union européenne constitue un autre élément très important de la politique commerciale de notre pays.

[Français]

Mme Linda Lapointe: D'accord.

Toutefois, pensez-vous que le Japon et le Canada pourraient avoir le même type d'accord de libre-échange que celui entre le Canada et l'Union européenne?

[Traduction]

M. Kenjiro Monji: Eh bien, nous sommes en train de négocier l'accord de partenariat économique bilatéral. Je suis désolé, mais je ne connais pas tous les détails de l'AECG, mais nous discutons de la promotion du commerce et des investissements dans un cadre bilatéral. Je pense que cela peut certainement être le modèle, ou il couvrira des éléments similaires.

[Français]

Mme Linda Lapointe: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Lapointe.

Monsieur Van Kesteren, la parole est à vous.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Votre Excellence, je vous remercie d'avoir fait un excellent résumé de ce qui se passe. Je crois que vous avez répondu à la plupart de nos questions.

Je veux parler un peu d'un sujet qui préoccupe beaucoup de Canadiens, et il s'agit de Fukushima. Pourriez-vous faire le point à cet égard?

À l'époque où la catastrophe s'est produite, le Japon avait indiqué qu'il voulait se tourner en grande partie vers le gaz naturel. Où vous procurez-vous votre gaz naturel liquéfié en ce moment? Des mesures sont-elles prises pour les ressources de la côte Ouest?

M. Kenjiro Monji: Eh bien, il y a peut-être un an et demi, nous avons présenté des perspectives sur l'énergie pour 2030. Selon ces perspectives, le gaz naturel liquéfié représente la plus grande part: 27 %. Il est suivi du charbon: 26 %. Nous dépendons de l'énergie

nucléaire — entre 21 et 22 %, peut-être — et des nouvelles formes d'énergie et de l'énergie renouvelable — entre 20 et 23 %.

À ce moment-ci, étant donné que seuls quatre réacteurs nucléaires ont été remis en service, nous dépendons toujours du gaz naturel liquéfié. Nous importons actuellement du gaz naturel liquéfié du Qatar — où j'ai déjà été ambassadeur —, de l'Australie, de la Malaisie et d'autres pays.

Ce qui est important, c'est que le Japon mène des activités, pour le gaz naturel liquéfié, dans cinq autres pays que le Canada, soit les États-Unis, la Russie, l'Australie, la Malaisie et le Mozambique. Nous commencerons cette année à en importer des États-Unis par le canal de Panama.

J'ai eu l'occasion d'envoyer des commentaires publics concernant les projets de gaz naturel liquéfié du Japon, de la Chine et de la Malaisie. Pour le projet de gaz naturel liquéfié, le moment est crucial, parce que cela comporte d'énormes investissements. Cela signifie que puisque de nombreuses entreprises préfèrent conclure un contrat à long terme, nous essayons vraiment de trouver une source d'approvisionnement en énergie stable. Une fois que cela est réalisé par des contrats à long terme, la prochaine occasion ne se présentera peut-être pas facilement. En ce sens, le moment est crucial, comme je l'ai dit à d'autres occasions.

M. Dave Van Kesteren: Très rapidement, quelle est la situation de Fukushima?

M. Kenjiro Monji: Nous en sommes à l'étape de reconstruction et les choses progressent, mais en raison de la radiation, je crois que certains secteurs sont toujours fermés. Un certain nombre de gens vivent toujours dans des logements temporaires. Or, même si les progrès sont lents, le processus de reconstruction avance. De plus, nous avons commencé le processus de démantèlement des réacteurs nucléaires de Fukushima.

M. Dave Van Kesteren: Je vous remercie, monsieur.

Le président: Je vous remercie, et cela répond aux questions.

Les députés ont posé de très bonnes questions. Il y a eu de très bonnes discussions, et vous avez présenté un excellent exposé, monsieur. Nous espérons vous accueillir à nouveau au Comité. Merci de nous avoir fourni de l'information à jour, et j'espère que nous maintiendrons cette belle amitié entre nos deux pays. Le commerce amène la paix, et c'est une chose dont nous avons besoin.

Encore une fois, je vous remercie.

Nous allons suspendre la séance cinq minutes, et elle se poursuivra à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>